



ARRÊTÉ

Relatif à la tarification au titre de l'année 2023
des établissements et services sociaux et médico-sociaux
gérés par la Mutualité Bretagne Sanitaire et Social

2023-167

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Vu le code de l'action sociale et des familles ;
- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu la délibération du conseil départemental du Morbihan 16 décembre 2022 fixant l'objectif annuel d'évolution des dépenses des services et établissements pour personnes handicapées pour 2023 en application de l'article L. 313-8 du code de l'action sociale et des familles ;
- Vu la délibération du conseil départemental du Morbihan du 16 décembre 2022 fixant les crédits budgétaires 2023 des interventions départementales en faveur des personnes en situation de handicap ;
- Vu le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) 2022/2026 entre les entités La Mutualité Bretagne Sanitaire et Social, La Mutualité Bretagne Santé Social, l'agence régionale de santé Bretagne et les départements du Finistère et du Morbihan ;

ARRÊTE

Article 1 :

L'arrêté du 10 février 2022 fixant la dotation et les prix de journée des établissements et services de la Mutualité Bretagne Sanitaire et Social est abrogé.

Article 2 :

La dotation « prix de journée globalisés » de l'année 2023 de La Mutualité Bretagne Sanitaire et Social est fixée en application des dispositions du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens susvisé à 5 039 334 € et se répartit comme suit :

FINESS	SIRET	Raison sociale	Type activité	Montant
560003956	77786382000356	EAM Foyer Soleil	FAM hébergement permanent	478 472 €
			FAM hébergement temporaire	47 847 €
			FAM accueil de jour	182 518 €
560018368	77786382000372	EAM La Clé des Champs	FAM hébergement permanent	1 713 707 €
560024390	77786382000224	EAM Rorh-Mez	FAM hébergement permanent	1 160 197 €
			FAM accueil de jour	52 257 €
560028730		EAM Foyer Soleil Pont-Scorff	FAM hébergement permanent	422 936 €
		EAM Foyer Soleil Pont-Scorff + Bréhan	FAM accueil de jour	119 292 €
560024754		SAMSAH 56	SAMSAH	356 270 €
560024697		SAVS AN AVEL	SAVS	505 838 €

Article 3 :

Les prix de journée des établissements et services gérés par La Mutualité Bretagne Sanitaire et Social sont fixés à compter du 1^{er} avril 2023 comme suit :

FINESS	SIRET	Raison sociale	Type activité	Prix de journée
560003956	77786382000356	EAM Foyer Soleil	FAM hébergement permanent ou temporaire	149.63 €
			FAM accueil de jour	83.31 €
560018368	77786382000372	EAM La Clé des Champs	FAM hébergement permanent ou temporaire	164.96 €
560024390	77786382000224	EAM Rorh-Mez	FAM hébergement permanent ou temporaire	140.56 €
			FAM accueil de jour	126.50 €
560028730		EAM Foyer Soleil Pont-Scorff	FAM hébergement permanent ou temporaire	260.58 €
		EAM Foyer Soleil Pont-Scorff + Bréhan	FAM accueil de jour	144.87 €
560024754		SAMSAH 56	SAMSAH	20.23 €
560024697		SAVS AN AVEL	SAVS	18.91 €

Article 4 :

En application des dispositions du IV bis de l'article L. 314-7 du code de l'action sociale et de la famille, le tarif de l'exercice, dont la date d'effet est précisée à l'article 3, est calculé en prenant compte les produits facturés sur la base de l'exercice précédent entre le 1^{er} janvier et ladite date d'effet.

Article 5 :

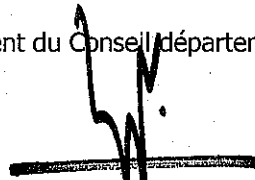
Les recours dirigés contre le présent arrêté doivent être portés devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale de Nantes, Greffe du TITSS sis 2 Place de l'Édit de Nantes - BP 18529 - 44185 Nantes cedex 4, dans le délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auxquelles il sera notifié, à compter de sa notification.

Article 6 :

Le directeur général des services départementaux, la directrice des établissements et services et le président du conseil d'administration sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sous forme électronique sur le site du département (www.morbihan.fr).

Vannes, le 3 mars 2023

Le Président du Conseil départemental


David LAPPARTIENT

Envoyé en préfecture le 20/03/2023

Reçu en préfecture le 20/03/2023

Affiché le

ID : 056-225600014-20230303-DA2023_167-AR